



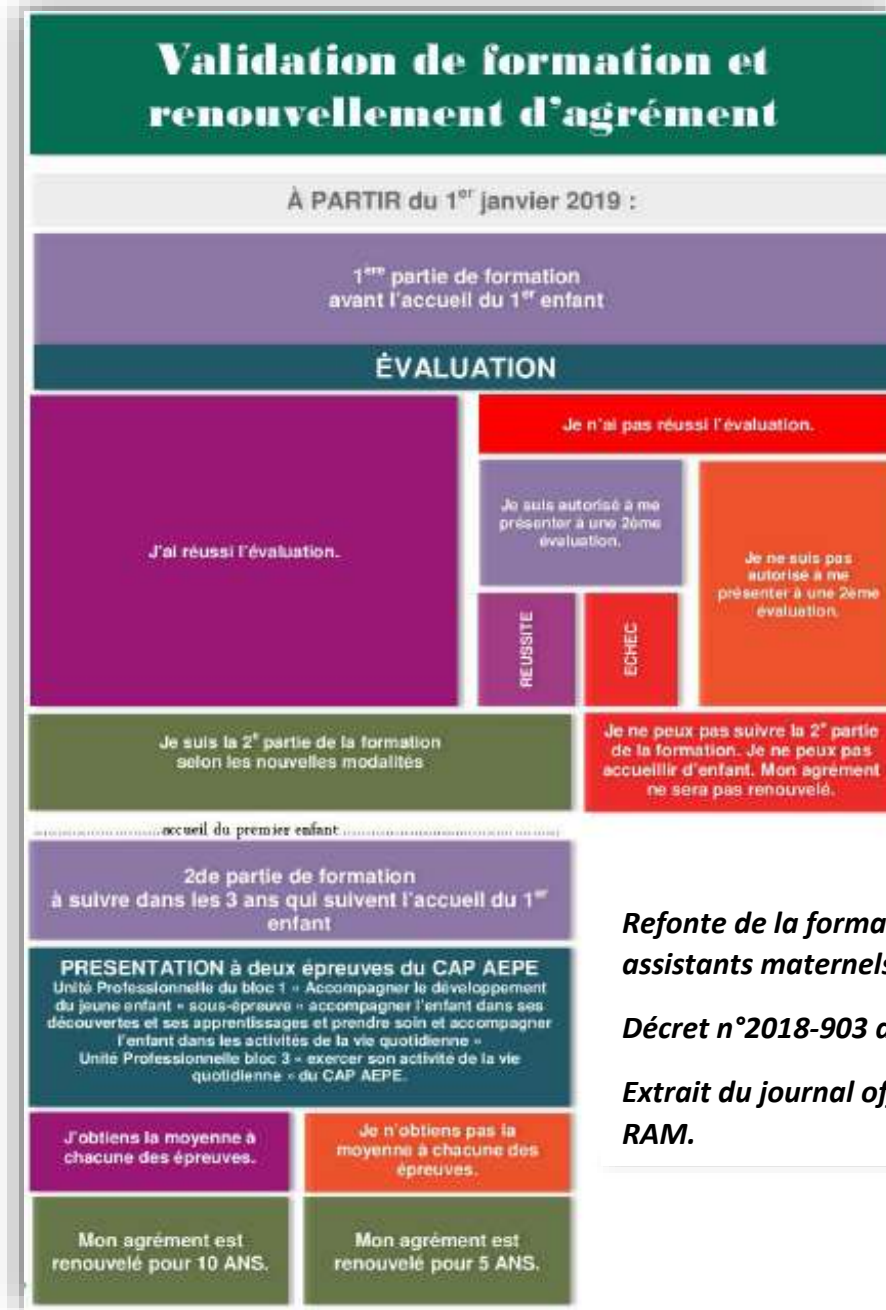
LA CHAUSSÉE SAINT-VICTOR



Relais Assistant(e)s Maternel(le)s de la Chaussée Saint - Victor



Le journal du RAM



Refonte de la formation obligatoire des assistants maternels.

Décret n°2018-903 du 23 octobre 2018.

Extrait du journal officiel disponible au RAM.



Permanences du Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s

Mardi et vendredi: 9h30-11h30 temps d'éveils

Mardi, jeudi et vendredi accueil sur rendez vous.

Prenez contact avec Amandine Robineau, 06.77.92.94.20

Le RAM en image



Ateliers manipulations



Atelier initiation massage avec Mme CHESNE



Quelques chiffres :

Lors de ce premier trimestre 2019,

21 temps d'éveils ont été proposés aux assistantes maternelles de la commune.

15 assistantes maternelles y ont participé accompagnées de **41 enfants**.

Lecture de contes à l'école maternelle



Réunions, conférences, partenariat

En Janvier 2020, une nouveauté importante pour les assistantes maternelles s'annonce : le **prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu**, c'est à dire la retenue des impôts directement sur les salaires...

C'est pourquoi nous vous proposons de vous accompagner afin de comprendre ce nouveau mode de fonctionnement.

Mr BOULAY Daniel, Inspecteur principal des Finances Publiques, propose une présentation du dispositif du prélèvement à la source ainsi qu'un développement sur son application et ses conséquences pour les assistantes maternelles.

Le lundi 17 juin de 20 h à 22 heures au centre social QUINIERE, à Blois.



Vous êtes invité à venir participer, dans le cadre des dix ans de l'Arbrapalabre, à une **conférence gratuite** et ouverte à tous de **Mme Myriam SZEJER**. Pédopsychiatre et psychanalyste, disciple de Françoise Dolto qui viendra partager et échanger sur son expérience auprès des tout-petits et de leurs parents. La conférence débat « **DES MOTS POUR NAITRE** », se tiendra :

Le vendredi 17 mai 2019 à 20h à l'Espace Robert Serrault, à Romorantin-Lanthenay.

Pour les personnes intéressées, un covoiturage au départ du RAM sera organisé pour chacun de ces évènements.

Des interventions de **Mme Christelle VUCKO** seront mis en place au sein des ateliers d'éveils proposés par le RAM.

L'Infirmière-puéricultrice du Service Territorial de la PMI animera **des actions collectives** ayant pour thème "**gestion des pleurs et bébé secoué**". Les dates vous seront communiquées et ces séances seront uniquement sur inscriptions.



PMI, 02.54.51.32.32



Semaine Européenne de la Vaccination

Le Relai d'Assistants Maternels participe à la semaine Européenne de la vaccination, du 24 au 30 avril 2019.

Dans le cadre de cette action des temps d'informations seront mis en place lors des ateliers d'éveils et diverses documentations seront mises à disposition par la FRAPS de Blois.



Trotteurs : trop d'accidents, certains pédiatres demandent leur interdiction, déjà effective au Canada depuis plusieurs années.



Le danger des trotteurs se confirme un peu plus... Des chercheurs américains ont publié les résultats alarmants de leur étude sur les nombreuses blessures de jeunes enfants liées à ces équipements.

Une équipe du « Center for Injury Research and Policy » de l'hôpital pour enfants de Colombus (Etats-Unis) a étudié le nombre de bébés de moins de 15 mois pris en charge aux urgences après un accident de trotteur.

Résultat : 230 676 cas ont été répertoriés entre 1990 et 2014. Parmi eux, 90% ont été blessés au cou ou à la tête (commotions cérébrales, fractures du crâne...), et dans presque les trois quarts des cas, les enfants ont fait chute dans un escalier.

L'étude observe cependant que ce type d'accidents a fortement diminué, passant de 20 650 cas en 1990 à 2 001 en 2014, notamment après la nouvelle réglementation sur les «youpalas adoptée en 2010 et la mise en place progressive de mesures pour éviter les chutes d'enfants en trotteur dans les escaliers.

Pas de bénéfices avérés pour l'enfant, les résultats inquiètent en tout cas suffisamment les chercheurs pour soutenir l'appel de l'American Academy of Pediatrics à interdire la fabrication, la vente et l'importation de trotteurs pour bébés aux Etats-Unis. Ces produits sont déjà interdits depuis 2004 chez leurs voisins canadiens. Ils sont toujours en vente en France, mais les pédiatres en appellent à la prudence des consommateurs.

De leur côté, deux associations européennes alertent sur les dangers des youpalas en rappelant qu'ils augmentent la vitesse de déplacement de l'enfant compliquant ainsi l'intervention des parents. Les chercheurs soulignent d'ailleurs que les trotteurs donnent une mobilité rapide (jusqu'à 1 mètre par seconde) aux petits avant même qu'ils ne soient prêts en termes de **développement psychomoteur**. Et selon d'autres études, ces équipements ne favoriseraient pas l'acquisition de la marche et pourraient au contraire la freiner...

Le trotteur pourrait nuire à l'apprentissage de la marche de bébé. Les psychomotriciens déplorent aussi l'impact sur le développement de la marche chez les petits. **Son utilisation prolongée peut nuire au développement naturel de la locomotion.** Les bambins, qui ont l'impression de marcher sur la pointe des pieds, se déplacent sans effort et n'explorent pas réellement la coordination de leurs bras et de leurs jambes. Le trotteur les empêcherait de trouver leur propre équilibre puisqu'ils se retrouvent précocement en position verticale. De plus, comme ils ne peuvent changer de position même s'ils le souhaitent, ils se fatiguent vite et ne peuvent détendre leurs muscles.